

**DEPARTEMENT
DU NORD**

**Arrondissement
de Lille**

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LEZENNES

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin, à dix-huit heures Trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LEZENNES s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Didier DUFOUR, Président.

Date de convocation :
Le 22 juin 2021

Présents : Mr B. SOORBEEK- Mme C. WALAS - Mr L. CHRETIEN
- Mme F. DESCAMPS- Mme V. PAUWELS -Mme M. DANDOIS - Mr H.
MOREL -Mme M. PROUILLE - Mme T. FREVENT - Mr F.
DECOURSELLE - Mme O. SPORAKOWSKI

**Nombre de membres
en exercice :** 15

Absent(s) excusé(s) : Mme B. CORRIAUX - Mme M.N.
BRIAND

Mme C. PETIT ayant donné pouvoir à Mme C. WALAS

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : Mise en place d'un règlement intérieur

Le fonctionnement du Conseil d'Administration du CCAS est régi par le Code de l'Action Sociale et des Familles. L'adoption d'un règlement intérieur permettrait de préciser et d'adapter le fonctionnement au CCAS de LEZENNES.

Madame la Vice-Présidente propose donc d'adopter le projet de règlement intérieur, qui a préalablement fait l'objet d'un groupe de travail constitué d'élus du CCAS, et qui est annexé à la présente délibération

La Commission Administrative, après en avoir délibéré, adopte ces propositions.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire, Président du CCAS

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord :

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de Publication :